

# ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

## *Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal*

43, boulevard de Magenta 75010 Paris – TEL 01 53 38 99 99 FAX 01 40 40 90 98 – E MAIL [abujamal@free.fr](mailto:abujamal@free.fr)

[www.mumiabujamal.net](http://www.mumiabujamal.net)

### **SITUATION JUDICIAIRE de Mumia Abu-Jamal**

A la suite de le [refus d'un nouveau procès](#), en juillet dernier, par la juridiction fédérale de Pennsylvanie, l'avocat principal de Mumia, maître Robert R. Bryan, a déposé un mémoire début septembre auprès de la Cour Suprême des Etats-Unis. Cet ultime recours devant la plus haute juridiction américaine a pour enjeu de faire reconnaître que Mumia a été victime d'un procès raciste, ce qui constitue une violation flagrante de la Constitution des Etats-Unis. Si, la Cour fait sienne la thèse de la défense, Mumia aura enfin droit à un nouveau procès. Si la Cour rejette le recours, Mumia sera définitivement condamné à la réclusion criminelle à perpétuité ([décision de la Cour d'Appel Fédérale de mars dernier](#)) ... donc à mourir en prison ! A l'évidence, l'évolution de la situation judiciaire depuis le printemps dernier (annulation de la peine de mort mais confirmation de la culpabilité) semble rallier tous les adversaires de « la voix des sans voix ». L'objectif poursuivi est clair : pour faire perdurer la sentence de mort sur le sol américain, à défaut de pouvoir exécuter celui qui symbolise la lutte pour son abolition, les autorités tablent sur la démobilisation.

Pour sa part, le Collectif Unitaire National dénonce ce calcul morbide et poursuivra, en liaison avec la défense de Mumia et ses soutiens aux Etats-Unis, son action de sensibilisation et de mobilisation permettant à cet homme courageux et innocent de recouvrer justice et liberté.

**Dans l'immédiat, nous vous invitons à diffuser largement le [tract](#) et le nouveau texte de [pétition](#) .**

### **TROY DAVIS n'a pas été exécuté !**

La mobilisation internationale a empêché l'irréparable. Comme Mumia, pour la deuxième fois de sa vie, Troy Davis (noir américain de 39 ans) a été sauvé in extremis. La Cour Suprême des Etats-Unis a accepté d'étudier la demande d'un nouveau procès formulée par la défense tout en précisant que le sursis accordé ne vaudrait que le temps de l'examen de l'appel. Comme le rappelle Amnesty International, dans un rapport en forme de contre-enquête, Troy Davis a été condamné à mort en 1991 pour le meurtre d'un policier blanc, sans que l'arme du crime n'ait été retrouvée, sans preuve matérielle, empreinte, ni traces d'ADN ... mais sur la base de neuf témoignages dont sept se sont depuis rétractés ou contredits. La copie conforme d'une certaine affaire Mumia !

**Pour sauver Troy Davis, poursuivons la campagne de mobilisation initiée par Amnesty International en signant la nouvelle [pétition en ligne](#) :**

### **INFOS DIVERSES :**

- ▶ la fréquentation du stand « Mumia » à la fête de l'Humanité a été particulièrement soutenue (beaucoup de jeunes visiteurs) : 3.500 tracts diffusés, 700 signatures recueillies sur la nouvelle pétition, 1.000 Euros de recette (deux tiers vente de livres et un tiers solidarité) ;
- ▶ deux nouvelles villes ont élevé Mumia au rang de citoyen d'honneur : SAUVETERRE du Gard et PORTES lès Valence.